

affaires internationales au cours de l'année à l'étude nous donnent peu de raisons de croire que ce gouvernement aimerait vraiment éliminer ces causes de désaccord qui le séparent de l'Occident.

Il est cependant vrai que le fait qu'en ce moment la Chine ne participe pas, — et je reviens là-dessus, — aux délibérations des Nations Unies et des autres organismes mondiaux, à quelques exceptions près, rend l'exercice de la diplomatie plus malaisé encore. Le désarmement est l'exemple auquel je pense. Quelle serait l'utilité d'un accord ou d'un traité au sujet de la cessation des expériences nucléaires (je parle de cela uniquement à titre d'exemple) si la Chine continentale ne participait pas d'une façon ou d'une autre à l'établissement et à la mise en vigueur d'un tel traité? Je dois aussi faire remarquer, monsieur l'Orateur, que l'autorité et le prestige des Nations Unies ont été affaiblis dans une certaine mesure par le fait que plusieurs négociations internationales importantes, telles que celles de Corée et d'Indochine, ont eu lieu en dehors de cette organisation.

M'exprimant avec circonspection, j'espère ne pas être injuste en déclarant que certains des arguments en faveur de la reconnaissance immédiate de la Chine communiste me semblent négliger la nature complexe du problème. Le problème des relations avec la Chine communiste est extraordinairement délicat, car même si nous souhaitons établir une base acceptable de rapports avec cet État asiatique dont l'importance ne fait que croître, il n'est absolument pas certains que la reconnaissance nous permettrait d'y arriver. En fait nous pourrions croire qu'elle donnerait naissance à de nouveaux problèmes.

L'attitude que je recommande à la Chambre est celle de la prudence fondée sur le sens des réalités. Notre Gouvernement a adopté une attitude concrète au sujet du commerce. Mon collègue, le ministre du Commerce (M. Churchill), a signalé cet après-midi à la Chambre un aspect de ce commerce. Je rappelle qu'en 1957, notre commerce avec la Chine s'est élevé à 1 million et demi. En 1958, ce chiffre est monté à 7.7 millions. Au chapitre délicat du commerce d'exportation des filiales canadiennes de sociétés américaines nous avons, grâce aux entretiens de notre premier ministre avec le président des États-Unis en juillet dernier, conclu avec le Gouvernement des États-Unis une entente qui vise à protéger les intérêts des producteurs canadiens et à accroître les débouchés commerciaux. En dépit des considérations dont j'ai parlé, nous espérons accroître notre commerce avec la Chine au cours des prochaines années.

L'intérêt croissant que suscite la Chine vient de ce que beaucoup de Canadiens ont visité ce pays l'an dernier. Nous ne le regrettons pas. Les comptes rendus de leurs impressions qu'ils ont publiés dans les journaux canadiens ont été une source de renseignements pour le public canadien. Nous espérons que ces visites particulières serviront à établir de plus nombreux contacts personnels. En nous ainsi des relations amicales dans des secteurs restreints nous pouvons dissiper une partie de la méfiance politique qui existe inéluctablement entre le Canada (et, en vérité, tout le monde occidental) et le Gouvernement de Pékin.

Pour ce qui est des relations diplomatiques proprement dites par opposition à des relations culturelles, commerciales ou autres, je me rends compte qu'il y a des arguments puissants d'un côté et de l'autre. Comme